



L'Association canadienne des professionnels en dons planifiés  
présente le cours  
**Techniques fondamentales de dons planifiés**

Survol



**Aimeriez-vous faire une brève incursion dans le domaine des dons planifiés ?**

*Débutez-vous dans le monde des dons planifiés et désirez-vous connaître les bases du métier ?*

*Dirigez-vous un organisme de bienfaisance ou êtes-vous membre du conseil d'administration d'un organisme qui envisage la possibilité de mettre sur pied un programme de dons planifiés et qui a besoin d'information avant de se lancer dans une telle aventure ?*

*Êtes-vous notaire, comptable, fiscaliste ou planificateur financier et vous souhaitez mieux servir vos clients fortunés en apprenant à réaliser leurs objectifs philanthropiques de façon stratégique ?*

*Ou désirez-vous plutôt acquérir de nouveaux outils et de nouvelles techniques afin d'aider vos donateurs à réaliser leurs aspirations ?*

*Si tel est le cas, ce cours répondra à vos attentes.*

Voici une brève présentation du contenu du cours pour vous aider à déterminer s'il correspond à vos besoins :

**Pourquoi l'ACPD offre-t-elle ce cours ?**

En tant que principal organisme formateur en matière de planification stratégique de dons, l'ACPD possède un corps professoral expérimenté constitué de collecteurs de fonds et de conseillers professionnels chevronnés qui enseignent dans ce domaine depuis de plusieurs années.

Ce cours d'une journée est spécifiquement conçu pour permettre aux participants d'obtenir une **compréhension de base des dons planifiés**. Ce cours qui coûte la modeste somme de 350 \$ pour les membres et 400 \$ pour les non-membres, constitue une façon économique d'acquérir des connaissances sur le sujet et de saisir les principales caractéristiques des véhicules de dons planifiés



ainsi que les avantages qu'ils comportent. Il vous permettra de déterminer si vous désirez continuer à explorer ce domaine en vous inscrivant à des cours plus avancés.

Le cours *Techniques fondamentales de dons planifiés* constitue également un excellent tremplin en vue de l'adoption d'une approche centrée sur le donateur susceptible d'être appliquée avec profit à tout autre programme de collecte de fonds.

### **À qui s'adresse ce cours ?**

À tous ceux qui désirent acquérir une compréhension de base de cette approche stratégique de collecte de fonds, y compris :

- Aux collecteurs de fonds professionnels désireux de disposer d'outils et de techniques additionnels en matière de planification stratégique de dons et d'informer leurs donateurs au sujet d'occasions avantageuses leur permettant d'effectuer des dons plus importants grâce à de généreux avantages fiscaux ;
- Aux membres de conseils d'administration ou aux membres de direction qui ont entendu dire que les dons planifiés représentaient une voie d'avenir et qui désirent s'informer avant de procéder à la mise en place d'un programme de dons planifiés au sein de leur organisme ;
- Aux conseillers professionnels qui travaillent pour des clients désirant réaliser leurs objectifs philanthropiques tout en maximisant l'impact de leurs dons.

### **Quels sont les objectifs de formation du cours ?**

- Acquisition de connaissances de base sur les véhicules de dons les plus courants au Canada (dons que les donateurs font de leur vivant ou au moyen de leur planification successorale) ;
- Découverte des dernières tendances en matière de philanthropie au Canada ;
- Acquisition de l'assurance voulue pour discuter de dons planifiés et de leurs diverses formes avec des donateurs potentiels, avec des conseillers professionnels ainsi qu'avec des collègues d'autres organismes de bienfaisance et des bénévoles ;
- Compréhension des notions fiscales de base relatives aux dons planifiés et des moments propices pour faire des dons afin de pouvoir expliquer le tout de façon claire aux donateurs ;
- Participation à une expérience d'apprentissage stimulante et informative ;
- Élargissement du réseau des collègues du domaine de la planification de dons ;
- Offre élargie de vos services en tant que conseillers.



### Quelle matière sera couverte par le cours ?

Ce cours présente les notions à la base d'un solide programme de planification de dons. Voici **un exemple de contenu** pour ce cours.

#### EXEMPLE DE PROGRAMME

- **Tendances actuelles et notions fiscales de base**
  - Dernières tendances en matière de dons planifiés au Canada
  - Aperçu du droit régissant les organismes de bienfaisance et notions fiscales de base
  - Traitement fiscal associé à deux formes de dons communs : les dons d'argent et les dons de valeurs mobilières
  
- **Divers véhicules de dons planifiés**, leur traitement fiscal, les avantages qu'ils comportent pour les donateurs, la délivrance de reçu et les exigences administratives qui y sont associées :
  - Administration de dons testamentaires et de successions
  - Dons de placements enregistrés (REER/FEER/CELI)
  - Dons de polices d'assurance
  - Dons à des fonds à vocation déterminée par le donateur
  - Dons en nature
  
- **Marketing tout au long du cycle de planification de dons**
  - Identification des donateurs potentiels et mise au point de stratégies de marketing
  - Mobilisation et fidélisation des donateurs jusqu'à la finalisation des dons
- **Considérations d'ordre éthique**
- **Mise sur pied et gestion d'un programme des dons planifiés (y compris pour les plus petits organismes)**
- **Travail en collaboration avec les conseillers professionnels**

\*\*\*

### En plus de cette information, ce cours comporte-t-il d'autres privilèges ?

1. Comme pour tous les cours qu'offre l'ACPD, nos **instructeurs chevronnés** mettent à la disposition des participants un vaste éventail de compétences, de connaissances et d'expériences dont ces derniers peuvent profiter tout au long de la journée.
2. Les participants contribuent collectivement à l'analyse et à la résolution de cas et de questions d'éthique.
3. Les participants ont aussi la possibilité d'établir des contacts avec des personnes engagées dans le même cheminement, ce qui peut représenter une ressource précieuse débouchant sur des explorations et des discussions futures.
4. Le prix du cours **comprend le petit déjeuner, le repas du midi, les pauses santé ainsi que le matériel pédagogique.**



### **Qu'est-ce qui n'est pas compris dans ce cours ?**

L'ACPD P offre une gamme de cours sur les dons planifiés. Par conséquent, pour aider les participants à décider dans quel cours investir leurs précieuses ressources, nous les invitons à lire nos descriptions afin de pouvoir s'assurer que le cours choisi répond à leurs attentes.

Le présent cours donne un aperçu des principaux aspects de la planification de dons : **il s'agit d'un cours d'introduction**. Les personnes désirant acquérir des connaissances techniques plus approfondies concernant les traitements fiscaux propres à divers instruments de planification de don, les dons complexes, l'élaboration de politiques, l'établissement d'un budget ou la reddition de compte pourront envisager de suivre des cours plus avancés. N'hésitez pas à communiquer avec [ekuhns@cagp-acpdp.org](mailto:ekuhns@cagp-acpdp.org) pour plus d'information.

### **Qui seront les instructeurs du cours *Techniques fondamentales de dons planifiés* ?**

Les instructeurs du cours *Techniques fondamentales de dons planifiés* sont des spécialistes de haut niveau qui ont déjà enseigné des cours ou présenté des formations sur les dons planifiés pour l'ACPD P et qui ont une solide expérience personnelle dans le domaine. Consultez notre site web pour voir le profil de chacun de nos instructeurs.

### **Combien coûte ce cours ?**

Membres de l'ACPD P : 350 \$

Non-membres : 400 \$

Le matériel pédagogique, un petit déjeuner léger, le repas du midi et les pauses santé sont compris dans ce prix.

### **Où est donné ce cours ?**

Le cours *Techniques fondamentales de dons planifiés* est donné chaque année en anglais en marge du congrès national annuel de l'association. Il est également donné dans plusieurs villes tout au long de l'année, à l'invitation des sections locales de l'ACPD P. Adressez-vous à votre section locale pour voir si le cours sera donné dans votre région d'ici peu.

Nous offrons aussi la possibilité à des organismes particuliers d'obtenir des cours d'un jour ciblés et adaptés. Si votre société ou votre organisme désire organiser la tenue d'un tel cours à l'intention de son personnel ou de ses bénévoles, veuillez communiquer avec la coordonnatrice de la formation professionnelle de l'ACPD P à l'adresse suivante : [ekuhns@cagp-acpdp.org](mailto:ekuhns@cagp-acpdp.org).

### **Est-ce que j'obtiendrai des crédits de formation après avoir suivi ce cours ?**

Le cours donne droit à 8.0 crédits de formation reconnus par l'Institut ainsi que par CFRE.

### **À qui puis-je m'adresser pour obtenir davantage d'information ?**

Erin Kuhns, coordonnatrice de la formation professionnelle :

[ekuhns@cagp-acpdp.org](mailto:ekuhns@cagp-acpdp.org) / 1-888-430-9494 ou 613-232-7991, poste 222